



**CAISSE NATIONALE
DES
AUTOROUTES**

COMPTE FINANCIER AU 30 JUIN 2023

BILAN AU 30 JUIN 2023

A C T I F		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2023	MONTANT 31/12/2022	MONTANT 30/06/2022
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	3.1		1 134 780 261,35 €	1 127 553 867,57 €	1 147 561 935,50 €
Prêts directs aux Sociétés concessionnaires d'autoroutes			1 101 722 641,20 €	1 110 518 699,96 €	1 114 268 699,97 €
Intérêts courus			33 057 620,15 €	17 035 167,61 €	33 293 235,53 €
TOTAL I :			1 134 780 261,35 €	1 127 553 867,57 €	1 147 561 935,50 €
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES D'EXPLOITATION					
			235 389,11 €	- €	249 284,82 €
Créances Clients et comptes rattachés	3.2		235 389,11 €	- €	249 284,82 €
DISPONIBILITES					
			6 555 237,39 €	390 204,01 €	6 517 341,68 €
Comptes courant et à terme à la Caisse des Dépôts			6 555 237,39 €	390 204,01 €	6 517 341,68 €
Intérêts à recevoir			- €	- €	- €
TOTAL II :			6 790 626,50 €	390 204,01 €	6 766 626,50 €
TOTAL GENERAL (I + II)			1 141 570 887,85 €	1 127 944 071,58 €	1 154 328 562,00 €
P A S S I F					
FONDS PROPRES					
	3.3		1 455 567,75 €	101 204,01 €	1 689 898,89 €
Report à nouveau			101 204,01 €	101 204,01 €	101 204,01 €
Résultat de l'exercice			1 354 363,74 €	- €	1 588 694,88 €
TOTAL I :			1 455 567,75 €	101 204,01 €	1 689 898,89 €
DETTES					
DETTES FINANCIERES					
	3.4		1 139 826 320,10 €	1 127 553 867,57 €	1 152 373 663,11 €
Emprunts obligataires			1 008 263 911,75 €	1 008 263 911,75 €	1 008 263 911,75 €
Intérêts courus.			31 702 622,30 €	16 351 527,23 €	31 703 695,17 €
Emprunts contractuels			98 504 788,20 €	102 254 788,21 €	110 816 515,83 €
Intérêts courus			1 354 997,85 €	683 640,38 €	1 589 540,36 €
TOTAL II :			1 139 826 320,10 €	1 127 553 867,57 €	1 152 373 663,11 €
DETTES NON FINANCIERES					
	3.5		289 000,00 €	289 000,00 €	265 000,00 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			- €	- €	- €
Autres dettes			289 000,00 €	289 000,00 €	265 000,00 €
TOTAL III :			289 000,00 €	289 000,00 €	265 000,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 141 570 887,85 €	1 127 944 071,58 €	1 154 328 562,00 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

RESULTAT AU 30 JUIN 2023

C H A R G E S		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2023	MONTANT 31/12/2022	MONTANT 30/06/2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
ACHATS ET CHARGES EXTERNES			235 389,11 €	480 576,28 €	249 284,82 €
- Rémunérations intermédiaires			- €	- €	- €
- Annonces, études et réalisations publicitaires			- €	- €	- €
- Commissions de paiement de service financier			- €	- €	- €
- Remboursement à la CDC des frais de gestion		4.1	222 103,74 €	449 532,17 €	224 766,06 €
- Honoraires			13 285,37 €	31 044,11 €	24 518,76 €
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT			- €	- €	- €
- Pénalités sur contrats			- €	- €	- €
- Autres charges de fonctionnement			- €	- €	- €
TOTAL I :			235 389,11 €	480 576,28 €	249 284,82 €
CHARGES FINANCIERES					
AUTRES CHARGES FINANCIERES :		4.2	17 624 528,93 €	35 683 264,10 €	17 761 796,00 €
- Intérêts des emprunts et avances			17 624 528,93 €	35 683 264,10 €	17 761 796,00 €
- Versement des produits financiers aux SCA			- €	- €	- €
TOTAL II :			17 624 528,93 €	35 683 264,10 €	17 761 796,00 €
TOTAL DES CHARGES			17 859 918,04 €	36 163 840,38 €	18 011 080,82 €
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			1 354 363,74 €	- €	1 588 694,88 €
TOTAL GENERAL			19 214 281,78 €	36 163 840,38 €	19 599 775,70 €
P R O D U I T S		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2023	MONTANT 31/12/2022	MONTANT 30/06/2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
PARTICIPATION DES SCA :		4.3	235 389,11 €	480 576,28 €	249 284,82 €
- aux frais d'émission d'emprunts			- €	- €	- €
- aux frais de gestion			235 389,11 €	480 576,28 €	249 284,82 €
- aux frais de service financier			- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS DE GESTION		4.4	- €	- €	- €
- Pénalités perçues sur contrats			- €	- €	- €
- Autres produits de gestion			- €	- €	- €
TOTAL I :			235 389,11 €	480 576,28 €	249 284,82 €
PRODUITS FINANCIERS					
INTERETS ET PRODUITS :			18 978 892,67 €	35 683 264,10 €	19 350 490,88 €
- Intérêts sur prêts			18 978 892,67 €	35 683 264,10 €	19 350 490,88 €
- Intérêts bancaires			- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS :			- €	- €	- €
- Produits financiers divers			- €	- €	- €
TOTAL II :			18 978 892,67 €	35 683 264,10 €	19 350 490,88 €
TOTAL GENERAL			19 214 281,78 €	36 163 840,38 €	19 599 775,70 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

A N N E X E

au 30 juin 2023

1. CADRE JURIDIQUE

La Caisse Nationale des Autoroutes (CNA) est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est assujettie aux principes généraux de la comptabilité publique, est dotée d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation financière et comptable appliquée est celle fixée par le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (organisme non soumis à la comptabilité budgétaire).

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction comptable commune.

Les principes comptables appliqués sont :

- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

3. METHODES APPLIQUEES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF

3.1. Immobilisations financières

Le montant qui figure au bilan correspond aux prêts effectivement versés.

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échu calculé prorata temporis.

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA).

3.2. Créances

Ce poste retrace principalement les frais de gestion à répercuter sur les SCA.

PASSIF

3.3. Fonds propres

Ce poste enregistre les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Au 30 juin, le résultat affiché résulte du décalage existant entre la perception fin juin des intérêts sur prêts consentis aux SCA et le paiement début juillet des intérêts d'emprunts contactés par la CNA.

3.4. Dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement. Les intérêts courus des emprunts obligataires et contractuels sont calculés prorata temporis.

3.5. Dettes non financières

Les dettes non financières ou de fonctionnement correspondent principalement aux avances de trésorerie des SCA, aux intérêts du compte des disponibilités courantes à reverser aux SCA et aux charges à payer.

4. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

4.1. Remboursement à la CDC des frais de gestion

Ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours à la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

4.2. Charges financières

Ce poste comprend les intérêts payés à l'échéance des emprunts obligataires et contractuels.

PRODUITS

4.3. Participation des SCA

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges de fonctionnement et financières à proportion de leurs encours respectifs.

4.4. Autres produits de gestion

Ce poste retrace notamment les produits pouvant résulter d'une rupture partielle d'adossement entre les emprunts souscrits et les prêts consentis.

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent à l'ensemble des charges d'exploitation et financières de la CNA à proportion de leurs encours respectifs.

Sauf décalage de remboursement entre les emprunts souscrits et les prêts consentis, l'évolution des produits est identique à celle des charges.

Le cas échéant, le décalage peut se traduire par un produit exceptionnel pour la CNA.

Le résultat au 30 juin est par conséquent égal à 1 354 363,74 €.